

**NE PAS JOINDRE A VOTRE DECLARATION DE REVENUS – DOCUMENT A CONSERVER
JUSTIFICATIF A PRODUIRE AUX SERVICES FISCAUX SUR DEMANDE
OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS**

PERIODE DU : 01/01/2016
AU : 31/12/2016

N° 2561 Ter
2016

1ère PARTIE - à conserver

DESIGNATION :		DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE	
NOM OU RAISON SOCIALE		GIE AFER		
PRENOMS				
COMPLEMENT D'ADRESSE				
N° NATURE OU NOM DE LA VOIE		36 RUE DE CHATEAUDUN		
COMMUNE		PARIS		
CODE POSTAL		75009		
N° SIRET AU 31/12/2016		325 590 925 00047	Code bénéficiaire	B
N° SIRET AU 31/12/2015 (en cas de changement)			Les renvois 2AB, 2BG, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE et 8TA correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042 C	
INFORMATIONS GENERALES			COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION	
PERIODE DE REFERENCE			Date de naissance ou n° SIRET	
GUICHET			COMMUNE NAISSANCE (LIBELLE)	
REFERENCES DU COMPTE OU NUMERO DE CONTRAT			DEPARTEMENT (CODE)	
CREDIT D'IMPOT (HORS PEA)	2AB		COMMUNE NAISSANCE (CODE)	
AUTRES CREDITS D'IMPOT RESTITUABLES	2BG		NOM D'USAGE	
CREDIT D'IMPOT PRELEVEMENT	2CK		Produit d'assurance vie bénéficiant d'un abattement soumis au prélèvement libératoire	2DH
CREDIT D'IMPOT SUR TITRES NON COTES ETRANGERS DETENUS DANS UN PEA ET/OU UN PEA-PME (1)	8TA			
MONTANT DES FRAIS	2CA		Autres produits soumis à Prélèvement libératoire	2EE
PLUS VALEURS DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES (INFORMATIONS FACULTATIVES)				
Montant avant application éventuelle des abattements			Montant après application éventuelle des abattements	

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il se rattache

2ème PARTIE – à conserver

Vous devez être en mesure de justifier, à la demande du centre des finances publiques, les sommes portées en revenus de capitaux mobiliers

PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE	A REPORTER SUR LA DECLARATION DE REVENUS *
REVENUS SOUMIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE	
BASE DU PRELEVEMENT 0	CADRE 2 CASE EE
MONTANT DU PRELEVEMENT 0	
PRODUITS DE CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET DE PLACEMENTS DE MEME NATURE D'UNE DUREE INFERIEURE A 8 ANS	
MONTANT DES REVENUS 0	CADRE 2 CASE TS
REVENUS EXONERES	
MONTANT DES REVENUS 0	* PAS DE DECLARATION
REVENUS AYANT DEJA ETE SOUMIS A LA CSG, A LA CRDS ET AU PRELEVEMENT SOCIAL SANS CSG DEDUCTIBLE	
MONTANT DES REVENUS 0	CADRE 2 CASE CG
REVENUS AYANT DEJA ETE SOUMIS A LA CSG, A LA CRDS ET AU PRELEVEMENT SOCIAL AVEC CSG DEDUCTIBLE	
MONTANT DES REVENUS 0	CADRE 2 CASE BH
PRODUITS DE CONTRATS D'ASSURANCE VIE BENEFICIANT D'UN ABATTEMENT CONTRAT SUPERIEURS A 6 OU 8 ANS (IMPOSITION 98 – 7,5 %)	
SOU MIS A PRELEVEMENT LIBERATOIRE	CADRE 2 CASE DH
MONTANT 0	
SOU MIS A L'IMPOT SUR LE REVENU	CADRE 2 CASE CH
MONTANT 0	

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE AFER

Régis par les articles L 251-1 à L 215-23 du Code de commerce – 325 590 925 R.C.S. Paris
36, rue de Châteaudun – 75441 Paris Cedex 09 – Tél. : 01 40 82 24 24 – Fax : 01 42 85 09 18